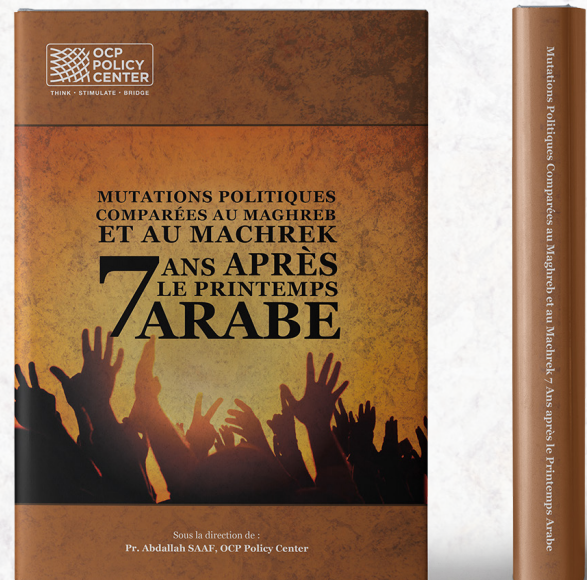


## Mutations politiques comparées au Maghreb et au Machrek, sept ans après le "Printemps Arabe"

Par *Ihssane Guennoun*

### Résumé

Suite aux récents développements dans la région MENA caractérisés par le désarroi, des guerres civiles, et des performances économiques affaiblies, l'OCP Policy Center a publié un ouvrage collectif relatant les développements depuis l'avènement du « Printemps arabe ». Intitulé « Mutations Politiques Comparées au Machrek et au Maghreb sept ans après le "Printemps arabe" », ce livre a été entrepris par le Professeur Abdallah Saaf, Senior Fellow à OCP Policy Center à l'occasion d'une conférence tenue en décembre 2016. Les auteurs, de différents horizons, se relaient, en livrant, chacun, sous l'angle de sa propre expertise, une réflexion thématique spécifique sur la région. Ce Policy Brief traite du "Printemps arabe" dans sa pertinence pour comprendre les événements caractérisant la région MENA aujourd'hui. Il s'articule autour de deux parties. La première, dresse le tableau des vagues de protestation qui ont démarré en 2011 et, la seconde, décline les différents chapitres de l'ouvrage.





## I. Le “Printemps arabe” a-t-il un lendemain ?

L'expression “Printemps arabe” a émergé en 2011, en référence au « Printemps des Peuples » qui a caractérisé l'Europe en 1848. Ce phénomène renvoie à des vagues de contestation populaires parties de la Tunisie pour gagner - à des échelles différentes- plusieurs pays au Maghreb et au Machrek. Nombreux parmi les pays affectés par ces événements, l'ont été en raison d'un historique marqué par des régimes autoritaires que les populations ne pouvaient plus accepter. Plusieurs d'entre ces régimes ne parvenaient pas à fournir les services publics primaires (santé, éducation etc.) à leur population, ce qui alimentait les contestations populaires. Cependant, la composition des révoltes et le contexte de leur émergence impliquent de ne pas généraliser l'analyse à l'ensemble des pays.

*« Les mouvements protestataires ont réussi à fédérer des citoyens qui n'avaient potentiellement rien en commun, et qui ne se seraient pas retrouvés ensemble dans un autre contexte. Parmi les manifestants, on pouvait trouver des personnes de différentes classes sociales et d'affiliations politiques diverses scandant des slogans appelant à des réformes structurelles du système de l'Etat, voire à la destitution du pouvoir en place.»*

Le “ Printemps arabe ” a mis sous la lumière du jour les différentes composantes des sociétés et les défis auxquels elles font face pour cohabiter. Les mouvements protestataires ont réussi à fédérer des citoyens qui n'avaient potentiellement rien en commun, et qui ne se seraient pas retrouvés ensemble dans un autre contexte. Parmi les manifestants, on pouvait trouver des personnes de différentes classes sociales et d'affiliations politiques diverses scandant des slogans appelant à des réformes structurelles du système de l'Etat, voire à la destitution du pouvoir en place.

Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, les causes derrière les soulèvements populaires se rapprochaient d'un pays à un autre. Ainsi, plusieurs questions étaient au centre des débats. Il s'agissait de réformer le système de l'Etat pour

satisfaire les revendications des populations en matière de gouvernance, de justice sociale, de démocratie et d'état de droit. C'est, aussi, des systèmes corrompus et des gouvernements inefficaces que les manifestants dénonçaient. Les pays arabes partageaient des causes sous-jacentes qui ont provoqué ces soulèvements, mais il convient de noter qu'elles n'étaient pas similaires partout. En Tunisie, par exemple, la situation socio-économique ne prédisposait pas le pays à de potentiels soulèvements. Sous Ben Ali, les Tunisiens bénéficiaient d'un système éducatif considéré alors parmi les meilleurs de la région Mena, et la classe moyenne parmi les plus importantes. En revanche, la restriction de la liberté d'expression et la prédation des ressources par la famille Ben Ali étaient des raisons -parmi d'autres- qui ont poussé les Tunisiens à manifester. Dans le cas de l'Egypte, les manifestants sur la place Tahrir dénonçaient l'incapacité du gouvernement à assurer à la population des services publics de qualité. Ils dénonçaient, également, la manière avec laquelle l'ancien Raïss, Hosni Moubarak, régnait sur le pays sans gouverner. La pauvreté et le chômage s'ajoutaient à ces facteurs pour alimenter le mécontentement de la population.

*« Tantôt considérés comme révolution, tantôt comme insurrection, tantôt comme protestation, ou simple manifestation, les appellations n'ont pas manqué pour qualifier les événements.»*

Les événements se déroulaient avec une rapidité telle que les régimes en place, mais aussi les acteurs internationaux, étaient pris au dépourvu. Les résultats des différentes protestations étaient teintés d'imprédictibilité, en cela que les revendications populaires différaient et que les régimes hésitaient à faire des concessions. Cependant, les réactions internationales n'avaient pas tardé à se faire entendre pour commenter la nature des événements. Tantôt considérés comme révolution, tantôt comme insurrection, tantôt comme protestation, ou simple manifestation, les appellations n'ont pas manqué pour qualifier les événements. Les réactions des acteurs extérieurs ont été différentes dans les déclarations et dans les faits, selon les pays. Ces dynamiques distinguent les Etats restés neutres vis-à-vis des soulèvements, des Etats qui ont pris position, ou encore ceux qui sont intervenus à distance ou directement sur le terrain. L'Occident percevait les révoltes du “ Printemps arabe ” comme une lutte entre les aspirations démocratiques, provenant



du bas, et les dictatures, imposées du haut<sup>1</sup> tandis que la Russie était sceptique à toute réaction et se retenait de prendre position. Le tournant du positionnement russe dans le monde arabe a eu lieu en Libye, lorsque la Russie a condamné l'intervention étrangère, l'assimilant à une reprise de l'intervention américaine en Irak, de 2003. En effet, la Russie a ensuite exprimé sa ferme opposition à toute intervention étrangère en Syrie.

*« Les revendications démocratiques ont toujours existé, mais elles n'ont été réellement renforcées que grâce à une meilleure organisation populaire sur les réseaux sociaux. Ces derniers ont donné une voix à ceux qui n'en avaient pas et leur ont permis de s'exprimer, alors que le pays ne disposait pas de plateforme pouvant accueillir des voix dissidentes. »*

Le " Printemps arabe " a certainement été encouragé par une utilisation massive des réseaux sociaux, notamment en Egypte et en Tunisie. Les populations s'organisaient en ligne pour prévoir les manifestations et utilisaient les moyens de communication virtuels pour échanger et débattre de sujets politiques d'intérêt pour leur pays. Les réseaux sociaux ont ainsi servi de plateforme d'échange non-censurée, sur laquelle les citoyens exprimaient leurs aspirations démocratiques sans crainte de représailles de la part des gouvernements les plus autoritaires. Il est vrai que les revendications démocratiques ont toujours existé, mais elles n'ont été réellement renforcées que grâce à une meilleure organisation populaire sur les réseaux sociaux. Ces derniers ont donné une voix à ceux qui n'en avaient pas et leur ont permis de s'exprimer, alors que le pays ne disposait pas de plateforme pouvant accueillir des voix dissidentes. Une étude conduite par le Project on Information Technology and Political Islam<sup>2</sup> a démontré, à travers trois constats, que le rôle joué par les réseaux sociaux n'était pas à négliger. En effet, l'un des trois constats avance que des manifestations de masse sont souvent précédées de conversations révolutionnaires qui se déroulent en ligne.

Bien que les événements décrits plus haut se soient déroulés il y a sept ans, le sujet demeure d'actualité. Les mouvements contestataires, révolutionnaires,

insurrectionnels ou, encore, les soulèvements populaires, ont conduit à des résultats mitigés en fonction des spécificités de chaque pays. Certains pays, en effet, ont enregistré des avancées politiques, sociales ou économiques, tandis que d'autres n'ont pas obtenu de résultats satisfaisants aux yeux de leurs populations. Dans certains pays, les régimes autoritaires étaient progressivement remplacés par de nouvelles instances politiques. On distingue, ainsi, quatre types de résultats dans les pays arabes. Ceux qui ont fait le choix d'introduire des réformes pour apaiser les tensions sociales. D'autres ont, en revanche, utilisé massivement la force pour réprimer les contestations. Il y a eu, également, les pays qui ont connu le renversement des régimes en place et, finalement, un exemple de " Printemps arabe " qui s'est soldé par une guerre civile.

Ceci dit, si la Tunisie, l'Egypte ou, encore, le Maroc, se sont démarqués par des changements substantiels, d'autres pays ont connu des semblants de réformes, tandis que d'autres ont été secoués par des événements dont les retombées sont toujours visibles, aujourd'hui. Les événements de 2011 ont également remis en question le rôle de l'Etat dans la satisfaction des revendications sociales. Les populations défiaient l'Etat afin qu'il prenne la situation en main pour réformer les institutions et assurer le bien-être des citoyens. La Tunisie, souvent citée comme exemple de démocratie, est toujours affairée à se libérer de l'héritage du système Ben Ali. Les séquelles de la crise en Libye sont visibles au-delà des frontières du pays pour s'étendre au Sahel et en Méditerranée. Dans le cas syrien, le pays n'a pas connu de changement de régime, mais la situation reste instable avec d'importantes pertes humaines. L'Egypte, quant à elle, a renoué avec l'ancien régime en ce sens que c'est un militaire qui est à la tête de l'Etat, ce qui a eu des répercussions nationales et régionales majeures.

Une chose est sûre, la remise en question du rôle de l'Etat a été un résultat commun à l'ensemble des pays de la région. Ces exemples, parmi d'autres, invitent à s'interroger sur les résultats réels du " Printemps arabe ", ce qui est la raison d'être du livre qui nous intéresse.

Si, justement, les analystes et les acteurs extérieurs ne se sont pas accordés sur l'impact de ces événements, l'ouvrage collectif dirigé par le Pr. Abdallah Saaf se propose d'étudier, dans une démarche comparative, les différents pays du Maghreb et du Machrek. C'est autour de quatorze chapitres que le " Printemps arabe " est abordé

1. Vysotsky, Alexander. "Russia and the Arab Spring." *Connections*, vol. 14, no. 1, 2014, pp. 41–64. JSTOR, JSTOR, [www.jstor.org/stable/26326385](http://www.jstor.org/stable/26326385).

2. Howard, Philip N., et al. "Opening closed regimes: what was the role of social media during the Arab Spring?" (2011).



sous différents angles pour s'interroger sur les différents scénarios et les différentes configurations, sept ans plus tard.

## II. L'atout de l'approche comparative

L'ouvrage collectif s'articule autour de chapitres portant sur des thèmes transversaux, régionaux ou encore, sur des pays donnés. L'un des principaux intérêts du livre réside dans l'originalité des analyses qui proposent des lectures comparatives.

Le Maroc est abordé en tant que sujet d'analyse dans trois chapitres, dressant le paysage de revendication politique et sociale. A travers le prisme du mouvement du 20 Février et du mouvement du Hirak, les auteurs expliquent que si les manifestants ont réussi à obtenir des réformes politiques, le volet social et économique n'a pas suscité autant d'intérêt par l'Etat. En effet, c'est pour jouer la carte de l'apaisement qu'il y a eu des mesures sociales et territoriales considérées comme insuffisantes. Plus concrètement, Mohamed Naimi et Nassim Hajouji livrent les principales évolutions au Maroc depuis 2011. C'est ainsi que Mohamed Naimi se propose d'expliquer les succès et les limites du mouvement du 20 Février, alors que, de son côté, Nassim Hajouji se demande si le mouvement du Hirak n'était pas un renouveau du "Printemps arabe". C'est grâce à une approche sociologique que l'auteur met en avant les causes sous-jacentes des soulèvements qu'a connus la région du Rif en 2017. Il tente, également, d'établir la nature du mouvement du Hirak à travers une comparaison avec les mouvements de protestation civile aux Etats-Unis ainsi qu'une comparaison avec les événements du "Printemps arabe".

Ainsi, pour mieux cerner les enjeux des mouvements contestataires au Maroc, il était judicieux de comprendre la réforme de l'Etat, en s'intéressant à ses bases constitutionnelles. Abdelmajid Aboughazi s'est donc intéressé aux réformes juridiques, politiques et sociétales. Pour lui, la Constitution de 2011 a fait émerger un nouveau type de rapport entre l'Etat et les citoyens. Un rapport destiné à renouveler le pacte de confiance et à élargir le champ du débat politique. Laquelle Charte constitutive a également établi une conception nouvelle de la démocratie par laquelle les citoyens participent au débat public.

Si le Maroc s'est distingué par un "Printemps arabe" qui, en définitive, n'a pas mis en cause la stabilité du pays, la Libye, elle, a connu une situation totalement différente. En effet, l'auteure de ce Policy Brief s'est attardée sur les enjeux de reconstruction de l'Etat en Libye après les événements du "Printemps arabe" ainsi que sur l'analyse des soulèvements qui ont mené à la destitution de Kadhafi, y compris le rôle des acteurs extérieurs.

*« Afin de mettre le "Printemps arabe" en perspective, Abdallah Saaf propose une vue d'ensemble des régions du Maghreb et du Machrek. Il examine, en premier, les interactions marocaines avec les événements en Tunisie et en Egypte. Il analyse, ensuite, les insurrections à travers des expressions pratiques et théoriques pour mettre en avant les facteurs clés qui les ont engendrées. »*

Plus généralement, les dynamiques politiques après le "Printemps arabe" dans la région du Maghreb ont connu des évolutions variées. Dans le but d'avoir un cadre d'analyse compréhensif et interprétatif de la nature des changements dans les pays du Maghreb, Mhammed Belarbi a fait appel à la transitologie pour analyser les réformes institutionnelles comparées au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Mauritanie et en Libye. Ainsi, l'auteur présente l'état des lieux de la pratique institutionnelle et des expériences de démocratisation. Il propose, également, une analyse des impacts géopolitiques selon une approche comparative.

Afin de mettre le "Printemps arabe" en perspective, Abdallah Saaf propose une vue d'ensemble des régions du Maghreb et du Machrek. Il examine, en premier, les interactions marocaines avec les événements en Tunisie et en Egypte. Il analyse, ensuite, les insurrections à travers des expressions pratiques et théoriques pour mettre en avant les facteurs clés qui les ont engendrées. L'auteur s'est également intéressé aux changements politiques et sociaux impulsés par le "Printemps arabe". Dans sa réflexion, M. Saaf s'est penché sur les systèmes politiques et institutionnels ainsi que sur les acteurs et leurs interactions dans la région étudiée.

Du côté des pays du Golfe, le déséquilibre démographique pousse les Etats à recourir aux travailleurs expatriés. D'après l'universitaire El Mostafa Rezrazi, cette tendance constitue la base de la doctrine de la sécurité nationale



de ces pays. Cette nouvelle problématique intéresse de plus en plus la communauté internationale, soucieuse de protéger les droits des travailleurs. C'est dans cette perspective que M. Rezrazi a abordé le facteur démographique dans les pays du CCG à travers les événements de la première Guerre du Golfe ainsi que des répercussions du " Printemps arabe ".

La même région du Golfe, plus précisément l'Arabie Saoudite, fera l'objet d'analyse sous la plume de l'universitaire Abdelhamid Benkhatab, dans laquelle il aborde la question des répercussions du " Printemps arabe " dans le Royaume. Si le pays faisait preuve de stabilité politique et sociale avant les événements de 2011, il a néanmoins révélé des fragilités, suite aux vagues de contestation. L'auteur explique que le pays, malgré ses ressources et ses richesses, ne parvient plus à satisfaire ses ambitions régionales et internationales.

Pour ce qui est de la Syrie, la reconstruction est toujours un enjeu majeur, étant donné que les événements du " Printemps arabe " se sont traduits par une interminable escalade de violences. Salam Kawakibi avance que la reconstruction n'est pas impossible, mais qu'elle nécessite de désigner des coupables et d'apporter une vérité juste. Selon lui, le " Printemps arabe " a fait émerger une société civile syrienne qui constitue un déterminant important dans la reconstruction du pays. Celui-ci estime, cependant, que les répercussions de la guerre se poursuivront au-delà d'une stabilisation en Syrie.

Ces différents développements démontrent que la plupart des pays arabes ont été affectés par les événements du " Printemps arabe ". Parallèlement aux répercussions sociales, il existe des conséquences politiques qu'il convenait d'étudier dans l'ouvrage. Abdelmalek El Ouazzani se penche sur la problématique de l'effondrement et de la reconstruction de l'Etat. L'auteur contraste dans son chapitre l'exemple de pays qui ont réussi à se reconstruire, et celui de pays qui se sont effondrés et dont la survie est incertaine.

La démarche proposée dans l'ouvrage n'aurait pas été complète sans l'analyse de la situation sécuritaire et géopolitique après le " Printemps arabe ". En effet, les changements politiques, sociaux et économiques ont tantôt eu lieu dans une stabilité relative et tantôt autour

de guerres civiles et changements de régime. Abdelhak Bassou, Senior Fellow à OCP Policy Center, revient sur les événements du " Printemps arabe ", en étudiant la région MENA dans son ensemble. Il situe, ainsi, les événements dans leur contexte régional pour étudier les répercussions sécuritaires dans la région.

Mohamed Haddy a, quant à lui, abordé les événements du " Printemps arabe " par un prisme sociologique et philosophique. Tout en affirmant que ce genre de manifestations n'est pas nouveau dans le monde, il tient à nuancer que celles-ci sont inédites dans les pays arabes. Ceci aussi bien par leur nature, en consistant à protester contre les politiques en place, que par leur composition hétérogène. Il explique, également, la raison d'être de ces mouvements sociaux dans le monde arabe, avant de lever le voile sur le rôle joué par l'Occident et par les médias, au tout début des événements.

Par ailleurs, dès le début des révoltes dans les différents pays arabes, la réaction de l'Union européenne (UE) n'a pas tardé à se faire entendre. Dès l'avènement du " Printemps arabe ", l'UE a durci les conditions de coopération financière avec les pays de la région. Erwan Lannon démontre que cette politique de l'UE a montré ses limites, face à l'importance des violences et des instabilités combinées à des crises humanitaires. L'auteur articule son analyse autour du réexamen de la Politique Européenne de Voisinage (PEV) dans un premier temps, avant de s'intéresser aux conséquences des révoltes sur le dialogue et la coopération euro-arabe. De son côté, Álvaro Vasconcelos souligne la nécessité de repenser l'approche de l'UE vis-à-vis des pays de la région MENA. De son point de vue, l'UE ne doit pas céder à la tentation de vouloir soutenir des régimes autoritaires, car les aspirations populaires pour la liberté et la justice restent actives. Ainsi, cet analyste explique que l'UE doit trouver un moyen plus positif d'appréhender sa relation avec les pays au sud de la Méditerranée.



## Conclusion

Le "Printemps arabe" a été, selon les pays, tantôt un succès, tantôt un échec, et dans certains cas, un retour à un système pré-"Printemps arabe". Si ce sont des révolutions qui ont enclenché le phénomène, ce sont aussi des contre-révolutions qui ont eu lieu pour remettre en place le régime pré-révolution, lorsque les attentes populaires n'étaient pas satisfaites. A la question de savoir si le "Printemps arabe" est terminé, la réponse n'est pas aisée tant les résultats ont varié. Cependant, les événements continuent de marquer les esprits et se reproduisent à différentes mesures. Le "Printemps arabe" a permis une prise de conscience politique à tous les niveaux de la société qui n'hésite plus à donner libre cours à son mécontentement. Il a également permis à l'opposition et aux forces dissidentes, traditionnellement moins bien organisées ou fragmentées, de mieux se constituer grâce aux réseaux sociaux. Les gouvernements, de leur côté, ont bien compris que pour défendre leur légitimité, ils devaient composer avec les exigences des populations et consentir des concessions pour survivre. Alors que certains ont lâché le pouvoir, d'autres s'y attachent d'une main de fer, pendant que d'autres ont simplement proposé des réformes pour "acheter" la paix sociale.



## A propos de l'auteur, Ihssane Guennoun

Ihssane Guennoun est Program Officer dans le département de recherche en Géopolitique et Relations Internationales de l'OCP Policy Center. Avant de rejoindre le think tank, elle a été stagiaire pendant six mois au German Marshall Fund of the United States où elle a contribué aux recherches et activités du programme Wider Atlantic. Elle est titulaire d'un double Master en Relations Internationales de l'Ecole de Gouvernance et d'Economie de Rabat (Maroc) et de Sciences Po, Aix-en-Provence (France) avec une spécialité en Relations Economiques Internationales. Elle s'intéresse aux développements géopolitiques et économique de l'Afrique de l'Ouest.

## A propos de OCP Policy Center

L'OCP Policy Center est un think tank marocain qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. A travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, l'OCP Policy Center offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche: Agriculture, Environnement et Sécurité Alimentaire, Économie et Développement Social, Economies des matières premières et Finance, Géopolitique et Relations Internationales.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



THINK • STIMULATE • BRIDGE

OCP Policy Center

Ryad Business Center – South 4<sup>ème</sup> Etage – Mahaj Erryad, Rabat - Maroc

Email : [contact@ocppc.ma](mailto:contact@ocppc.ma) / Téléphone : +212 5 37 27 08 08 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Site : [www.ocppc.ma](http://www.ocppc.ma)